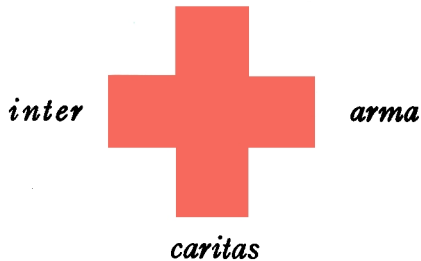


AOÛT 1960

REVUE
INTERNATIONALE
DE LA
CROIX-ROUGE



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
GENÈVE

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE à Genève

- MM. LÉOPOLD BOISSIER, docteur en droit, professeur honoraire de l'Université de Genève, ancien secrétaire général de l'Union interparlementaire, *président* (1946)¹
- JACQUES CHENEVIÈRE, docteur ès lettres h.c., *vice-président d'honneur* (1919)
- M^{lle} LUCIE ODIER, ex-chef du Service des infirmières-visiteuses de la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse (1930)
- MM. CARL J. BURCKHARDT, docteur en philosophie, ancien ministre de Suisse en France (1933)
- MARTIN BODMER, docteur en philosophie h.c. *vice-président* (1940)
- ERNEST GLOOR, docteur en médecine (1945)
- PAUL RUEGGER, ancien ministre de Suisse en Italie et en Grande-Bretagne, membre de la Cour Permanente d'Arbitrage (1948)
- RODOLFO OLGATI, docteur en médecine h.c., ancien directeur du Don suisse (1949)
- M^{lle} MARGUERITE VAN BERCHEM, ancien chef de service de l'Agence centrale des prisonniers de guerre (1951)
- MM. FRÉDÉRIC SIORDET, avocat, conseiller du Comité international de la Croix-Rouge de 1943 à 1951, (1951)
- MARCEL JUNOD, docteur en médecine, délégué du Comité international de la Croix-Rouge de 1935 à 1946, *vice-président* (1952)
- GUILLAUME BORDIER, ingénieur dipl. E.P.F., M.B.A. Harvard, banquier (1955)
- ADOLPHE FRANCESCHETTI, docteur en médecine, professeur de clinique ophtalmologique à l'Université de Genève (1958)
- HANS BACHMANN, docteur en droit, secrétaire général adjoint du Comité international de la Croix-Rouge de 1944 à 1948 (1958)
- JACQUES FREYMOND, docteur ès lettres, directeur de l'Institut universitaire de hautes études internationales, professeur à l'Université de Genève (1959)

Direction :

- MM. ROGER GALLOPIN, docteur en droit, directeur exécutif
- JEAN S. PICTET, docteur en droit, directeur des Affaires générales
- EDOUARD de BONDELI, sous-directeur, Services financiers et administratifs
- CLAUDE PILLOUD sous-directeur Service juridique

¹ Les années indiquées dans les parenthèses désignent les dates de nomination des membres du Comité international.



1872

J. COURVOISIER

**réseau
bancaire
international**

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
genève

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE ROMANDE OFOR S.A.

9, rue d'Italie, Genève — Tél. 24 32 93

- ◆ **Expertises, revisions et organisations comptables**
- ◆ **Domiciliation et administration de sociétés**
- ◆ **Assainissements et liquidations**
- ◆ **Interventions et conseils en matière fiscale**

Pour vos Imprimés :

IMPRIMERIE DU

**BIENFAITURE
PONCTUALITÉ
RAPIDITÉ**

JOURNAL DE GENÈVE

Téléphone 25 72 17

REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 500

AOÛT 1960

*

SOMMAIRE

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE		Pages
<i>L'action de la Croix-Rouge au Congo</i>		445
<i>En faveur d'anciens prisonniers de guerre</i>		450
<i>Une nouvelle publication sur les Conventions de Genève</i>		455
<i>Rapport d'activité du CICR</i>		458

NOUVELLES DE SOCIÉTÉS NATIONALES

<i>Colombie</i>	468
<i>Hongrie</i>	470
<i>Italie</i>	474
<i>Japon</i>	480

FAITS ET DOCUMENTS

<i>L'Année mondiale du réfugié</i>	482
<i>L'Organisation mondiale de la Santé</i>	486

BIBLIOGRAPHIE

A TRAVERS LES REVUES

*

SUPPLÉMENTS DE LA REVUE

*

EN LANGUE ANGLAISE

Hans Hansson : The Sea rescue service in the North Sea and the Baltic. — The action of the Red Cross in the Congo. — Publication of a Handbook on the Geneva Conventions.

EN LANGUE ESPAGNOLE

Hans Hansson : Los Servicios de salvamento marítimo en el mar de Norte y en el mar Báltico. — La acción de la Cruz Roja en el Congo. — Una nueva publicación sobre los Convenios de Ginebra.

EN LANGUE ALLEMANDE

Hans Hansson : Seerettungsdienst in der Nordsee und Ostsee. Die Aktion des Roten Kreuzes im Kongo. — Eine neue Veröffentlichung über die Genfer Abkommen.

LA REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

est publiée chaque mois par le Comité international de la Croix-Rouge

7, avenue de la Paix, Genève (Suisse) — Compte de chèques postaux I. 1767

Abonnement un an : Fr. 20,— ; le numéro Fr. 2,—

Pour les pays suivants : Algérie, Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Italie, Luxembourg, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Sarre, Suède, Tunisie, Vatican, on peut s'abonner auprès des bureaux de poste (fr. s. 20,50)

Rédaction : JEAN-G. LOSSIER